

ay Conny Je ne fais point de doute quil ne come p[er]suader  
 d'iceux breu[te] sur l'estat de moy portement et dispositio[n]. Et  
 quant fait appeller mona. ou me donna de l'avis. pour  
 consulter sur l'indispositio[n] qui m'est survenue. et la n[on] faire  
 penser quelq[ue] chose de pire. que ce q[ue] cy est a la verite  
 Et pour la penie cy quoy done cy p[er]me[n]s. effice et aussi ce qui  
 cy p[er]me[n]s. et sur l'indispositio[n] au lieu ou done estez Je donez  
 cy au lieu voulu effice et mot. pour donez dire que  
 l'ay cy quelq[ue] petit raffinement de fictions. Et comme  
 une forme d'iceux de la guante qui me travaille et deuant  
 main a resté donc Je ne porte fort bien la grace a Dieu  
 et espere que la sang qui me fut tres Jete. cont Je me  
 tiens fort bien me garantira force remorde moy entree  
 que l'ay. n'ayant pour la fut anme emotion ne  
 raffinement de content. S'ap[er]cevant si celui qui fut  
 mal affectez. au lieu et report ce moy d'orgueille et qui  
 defient cy toute sorte de trouble et fient se servir de  
 cette occasion. pour faire ce mauvais office cy d'admirer  
 et d'apporter. de remorde a favorise et qui p[er]me[n]s  
 apporter prochain et commode. et m[er]ce. que Je m[er]ce  
 tant de l'amitie qu'ils me portent et au lieu ce me  
 connoisse. que ce n'est par chose qu'ils farent assement. Et  
 est ce que Je done p[er]ge de done employer cy ce que  
 done p[er]me[n]s. estant par cela a ce que rien de semblable  
 ne ffectue et entreprenne. sans ombrage de p[er]me[n]s  
 imp[er]te et qu'ils. Je s[er]me que resté l'atue done p[er]me[n]s.

1574. 1574

promis de donner les Jours par semaine de son  
franc et saignement et principalement de son franc  
subiect si raisonnable et saine de la mutuelle amitié  
et bienveillance qui a de tout temps esté entre cesle mieste  
comme Et les priores de la Couronne d'Escois  
an. 12. de Yonborg. ce sez avant ce se part. Offij  
que vos ceter officier commandz puz être micux sermie  
a moy Jureur. Et aussi que par ce dit de vous est  
la trompe auant cy chemy luy de même de riere et puis  
satisfaisie. Et ce dit estoit presté a signature de  
leone Jonec. mais luy refusa Jusque a ce Jonec  
Ayant a vous dire comme que naitij le Jugement  
et con demnation. ce mort fust comme comme la molle  
et de route Corone qui ement les testes traingere l'apre  
disme cy la place ce greue. Ayant este commandz  
par ce proce. et Jugement. Anoir attente a  
moy estat. et recognent quils suffisoient Justement et  
meriticaement le suplice qui sez estoit preparee de  
genre de me roiet ce parlement qui les ont Jugiez.  
me cobiner de me apporter de proce pour carocce  
niculy. Jureur. et cy a d'entree d'ung chemy Priant  
Dieu sur ce moy conseil que vous est cy sa sainte  
gare et se soit a Gadour. de l'entree. et finice  
Jonec de mij. 1574. signe Gueber. et plus bas  
Gueber.